

INSTRUCTION DE POSE

REGUPOL VEGETATION CONTROL



1. Remarques générales

Les instructions de pose ci-dessous s'adressent aux personnes possédant les compétences techniques et professionnelles requises pour ce type de travaux.

Les instructions de pose correspondent à l'état actuel des connaissances de **REGUPOL** et sont susceptibles d'être modifiées. Ni les fabricants, ni les revendeurs des tapis anti-végétaux **REGUPOL vegetation control** ne peuvent influencer directement la qualité de la pose et du traitement des matériaux utilisés. C'est pourquoi les présentes instructions de pose sont fournies sans engagement et **REGUPOL** décline toute responsabilité quant au résultat obtenu.

En outre, il convient d'appliquer les consignes d'utilisation et les éventuelles fiches de données de sécurité des fabricants des adhésifs et des autres adjuvants et accessoires utilisés pour la pose.

2. Contrôle du matériel

Avant la pose, contrôler les rouleaux de tapis anti-végétaux **REGUPOL vegetation control** fournis afin de vérifier s'ils sont endommagés ou encrassés ou s'ils présentent des défauts de matériel ou de production. Les produits **REGUPOL** sont soumis régulièrement à des contrôles de production et de matériel et sont toujours fournis en parfait état selon les données disponibles. Toutefois, **REGUPOL** décline toute responsabilité quant aux dommages ou problèmes découlant de défauts de matériel survenus après le montage partiel ou complet du matériel livré. Si vous constatez des défauts, veuillez prévenir le fabricant sans délai, avant de commencer l'installation, en indiquant le numéro de commande et de lot et en décrivant le problème.

3. Support

Vous pouvez poser les tapis anti-végétaux **REGUPOL vegetation control** sur des couches porteuses liées ou non liées. Excavez et préparez l'équivalent de la superficie de la couche porteuse en tenant compte de la profondeur de montage nécessaire et de la hauteur des dalles à poser. Veillez à ce que le support soit le plus régulier possible et ne présente pas de résidus de branches et de racines ou d'autres remblais. Si vous posez le tapis anti-végétaux **REGUPOL vegetation control** sous des glissières de sécurité, l'extrémité de l'accotement doit se situer environ 3 cm sous le bord supérieur de l'asphalte.

4. Pose

4.1 Informations générales

La pose du tapis anti-végétaux **REGUPOL vegetation control** s'effectue sans fixation. Vous pouvez assembler les dalles en les superposant sur environ 20 cm ou en les collant avec un adhésif pour polyuréthane adéquat en cartouche et en vous aidant d'une bande de support à réaliser vous-même (200 x 1 000 mm par exemple).

S'il y a déjà des clôtures, des glissières de sécurité ou des panneaux, centrez la dalle. Pour ce faire, orientez la dalle vers la ligne de poteaux dans le sens de la longueur avant le montage de l'objet. Puis, incisez la dalle jusqu'au centre et réalisez des orifices pour les poteaux de dimensions légèrement inférieures à ceux-ci. Faites ensuite glisser la dalle pour la fixer au niveau de la ligne de poteaux. Refermez les incisions à l'aide de bandes à découper (200 x 750, par exemple) que vous posez au-dessus ou en dessous des incisions et d'un adhésif pour polyuréthane à 1 composant en cartouche. Refermez bien les orifices au niveau des poteaux avec un adhésif pour polyuréthane à 1 composant.

À titre indicatif, le contenu d'une cartouche d'adhésif pour un diamètre de chenille de 6 mm correspond à une longueur de 12 m environ. Appliquez cet adhésif spécial sur des surfaces dures, propres, sèches et exemptes de poussières et de graisses. La température d'utilisation recommandée se situe entre +5° C et +30° C.

Si des pitons ou d'autres moyens de fixation sont nécessaires, adaptez-les au type de support. En cas de fixation ponctuelle, nous vous recommandons d'utiliser des cales de grande taille.

4.2 Pose sous des glissières de sécurité

La pose du tapis anti-végétaux **REGUPOL vegetation control** s'effectue sans fixation sur le sol (accotement, terre, etc.). Pour ce faire, orientez la dalle vers la ligne de poteaux dans le sens de la longueur avant le montage des glissières de sécurité en acier. Une fois la dalle orientée, vous pouvez terminer d'enfoncer les poteaux. Refermez les incisions réalisées dans le tapis anti-végétaux **REGUPOL vegetation control** à l'aide de bandes à découper (200 x 750, par exemple) que vous posez au-dessus ou en dessous des incisions et/ou d'un adhésif pour polyuréthane à 1 composant en cartouche. De même, refermez bien les orifices au niveau des poteaux avec un adhésif pour polyuréthane à 1 composant.

Veillez contacter le client avant tout ajout éventuel de pitons. Une fixation de ce type requiert l'autorisation du client. En cas de fixation ponctuelle, nous vous recommandons d'utiliser des cales de grande taille.